

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

01/02/2019

COMPOSITION DU CONSEIL : 10 membres

9 PRESENTS: Mmes BENOIT Béatrice et VUILLEMIN Evelyne, MM DEBOIS Rémi, BAUD Jean-Michel, DEFASNE Sylvain, NICOD Jean-Luc, VALION Cyril, VALION Gérard et VOIRAND VUILLEMIN Dominique,

ABSENTS EXCUSES : M NICOD Jean-Pierre

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Evelyne VUILLEMIN

1° APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 07/12/2018

Approuvé

2° ONF

Le devis d'assistance technique pour exploitation de bois de chauffage feuillu et exploitation de gros bois résineux est accepté

Les travaux sylvicoles dans les parcelles 16 et 25 pour un montant de 14 930.00 € HT et ceux de maintenance (entretien parcellaire et périmètre) canton de la Joux parcelles de 22 à 27 pour un montant de 2 170.00 € HT : acceptés

Le bûcheronnage pour l'année 2019 est confié à l'entreprise Laurent Mathieu de Frasne

3° DEMANDE DE CAVEAU

Réflexion en cours

4° DEVIS REFECTION LOGEMENT

Le devis de l'entreprise Parriaux Construction d'un montant de 3 615.00 € pour la réfection (sols et murs) de la salle de bain de l'appartement communal 1 grande rue est accepté.

Le devis de l'entreprise Seiler d'un montant de 4 304.00 € HT pour dépose baignoire et pose receveur de douche est accepté, Mme Vuillemin n'a pas participé aux débats ni au vote

5° ACHAT TERRAIN NICOLET

Le conseil donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire afin de finaliser le dossier

6° DECLASSEMENT ANCIENNE ECOLE- VENTE TERRAINS

Afin de pouvoir finaliser la vente du terrain sur lequel est implanté le garage près de l'école, il convient de procéder au déclassement de la parcelle ZN 144 « au village » qui n'est plus affectée au domaine public

Suite au courrier de M Michel PECCLET en date du 27 juin 2018 ayant pour objet le renouvellement de sa demande d'achat de terrain d'aisance jouxtant sa propriété, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de conserver ce terrain pour usage communal.

7° DEVIS - DELIBERATIONS

Sans objet

8° CFD

Sans objet

9° INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Lotissement** : le lot 4 est en attente de signature chez le notaire
- **Projet route du Lac** : les plans sont présentés au conseil
- **Demande de salle** : la salle de l'école sera mise à disposition des chorales « Chœur Ephémère » et « 10 de chœur » le 3 mars à l'occasion d'un concert qui se déroulera à l'église à 17 h 30
- **Divers** :
- un thé dansant animé par M Gérard VALION aura lieu à la salle des fêtes de Bouverans dimanche 17 février de 14 h 30 à 19 h, entrée gratuite. La salle est mise à disposition
- assemblée générale de l'AAPPMA La Drugeonnaise samedi 16 février, salle de l'école mise à disposition

La séance est levée à 22 H 30

Le Maire